Manuel d'utilisation





COYOTE



Bienvenue dans la Communauté Coyote, forte de plusieurs centaines de milliers d'utilisateurs (appelés "éclaireurs").

Coyote est un Assistant d'Aide à la Conduite qui vous permet de mieux gérer votre vitesse en vous informant en temps réel de la présence des zones à risque, zones de danger, de perturbations routières ainsi que des limitations de vitesse.

La philosophie de la Communauté Coyote c'est la participation active de tous! En signalant les zones à risque et les perturbations, chaque utilisateur participe à l'amélioration de la sécurité de l'ensemble des membres de la Communauté.

Jusqu'à. 4 MOIS d'abonnement Offerts!

À l'achat de votre produit, 1 mois d'abonnement vous est offert. Choisissez une offre d'abonnement pour bénéficier de mois gratuits supplémentaires:

Abonnement mensualisé 12 mois = 1 mois supplémentaire offert*

Abonnement pré-payé 12 mois = 1 mois supplémentaire offert*

Abonnement pré-payé 24 mois = 3 mois supplémentaires offerts*

*Offre soumise à conditions, réservée aux nouveaux clients. 1 mois d'abonnement inclus à l'achat du Coyote + 3 mois supplémentaires offerts pour toute souscription d'un abonnement avec engagement de 24 mois. 1 mois d'abonnement aincus à l'achat du Coyote + 1 mois supplémentaire offert pour toute souscription d'un abonnement avec engagement de 12 mois.

Pour vous abonner c'est très simple:

• Notez d'abord votre identifiant Coyote (ID) et les 4 derniers chiffres du numéro de série (SN) affichés sur l'écran "Mes infos" dans le Menu Coyote (accessible à l'arrêt).

 Rendez-vous sur www.moncoyote.com et suivez les instructions d'enregistrement.
 Choisissez une formule d'abonnement dans la section abonnement de votre compte.

Pour contacter le Service Client Coyote composez le 0.92688910 ($0.34 \in \text{/minute}$) du lundi au vendredi de 8h à 20h et le samedi de 9h à 19h, hors dimanche et jours fériés.

Table des matières

Description de Coyote	p.6
Contenu du coffret	p.7
Installation dans le véhicule	
Deux possibilités d'installation	:
 Sur une surface verticale 	p.10
 Sur une surface horizontale 	p.11
Allumage/arrêt	p.12
Être un bon éclaireur	p.13
Description de l'interface	
Personnalisation	p.16-17
Écran à l'arrêt	p.18-19
Écran roulant	
sur route principale	p.20-21
Écran roulant	
sur route secondaire	p.22-23
Écran d'alerte	p.24-25
Les types d'alerte	p.26-27

Les messages de sécurité	p.28-29
à risque ou une perturbation Écran de validation	p.30
de déclaration	p.31
Confirmer une zone à risque	
ou une perturbation	p.32
Confirmer sans toucher	p.33
Mode bouchons	p.34-35
Mode prévisions	p.36-37
Menu	p.38 à 43
Coyote Assistance	p.44-45
Précautions d'emploi/garantie	p.46-47
Contrat de licence d'utilisateur final	p.48 à 51

Prise en main du produit



Description de Coyote



Contenu du coffret



Installation dans le véhicule

Deux possibilités d'installation

Sur une surface verticale:

Collez l'adhésif du support arrière à l'endroit souhaité de votre tableau de bord.

Installez votre produit sur le support arrière.

Les deux crochets de fixation du support arrière doivent venir s'encastrer naturellement dans les deux encoches situées sous le produit.



Sur une surface horizontale:

Collez la face adhésive de l'aimant à l'endroit souhaité de votre tableau de bord.

Fixez le support arrière du produit sur l'aimant.

Installez votre produit sur son support. Les deux crochets de fixation du support arrière doivent venir s'encastrer dans les deux encoches situées sous le produit.



Allumage/arrêt

Démarrer Coyote

Pour allumer votre produit manuellement, appuyez sur le bouton marche/arrêt. Votre Coyote s'allume automatiquement lorsqu'il est branché au véhicule et que celui-ci est démarré.



Éteindre Coyote

Si vous souhaitez éteindre manuellement votre Coyote, appuyez sur le bouton marche/arrêt.

Votre Coyote s'éteint automatiquement après 5 minutes sans l'utiliser.

Batterie

Veuillez charger votre Coyote complètement avant la première utilisation. La pleine autonomie de la batterie est obtenue après plusieurs cycles de charge/décharge.

Être un bon éclaireur

Coyote a pour objectif de contribuer à la sécurité et à la prévention routière en incitant ses utilisateurs à respecter la législation en vigueur.

Chaque éclaireur signale aux autres membres de la Communauté la présence sur la route d'une perturbation ou d'une zone à risque. La qualité et la fiabilité des informations envoyées à la Communauté dépendent de chaque éclaireur.

Si vous souhaitez devenir un bon éclaireur, il vous suffit donc de signaler tous les risques pertinents et répondre à toutes les questions posées sur votre parcours.



Les étoiles affichées à l'écran de votre Coyote indiquent l'indice de confiance moyen des éclaireurs qui vous précèdent, susceptibles de signaler une zone à risque ou une perturbation.

Cet indice de confiance s'inscrit en droite ligne avec la philosophie de la Communauté Coyote.

L'indice de chaque éclaireur est évolutif:

Il est basé sur la **fréquence** et la **fiabilité** de sa participation.

Plus l'éclaireur participe, plus son indice de confiance augmente!

A contrario, une implication faible ou nulle dans la Communauté fera baisser l'indice.

Description de l'interface

Personnalisation

Personnalisez l'interface pour en faire **VOTRE** Coyote.

Apparence

Les thèmes graphiques donnent un style à l'ensemble des éléments à l'écran et modifient leur disposition. Les fonctionnalités du produit sont identiques pour les deux thèmes.

Thème Classic



Thème Cadran



Écran tactile

NB: l'écran de votre Coyote est tactile ce qui signifie que l'interface

se contrôle en touchant l'écran.

st :e Choisissez le profil d'affichage des informations qui vous correspond :

ESSENTIEL	EXP	ERT
Seules les informations indispensables sont indiquées.	Toutes les informatio indiquées pour plus	ns sont de précision.
 Vitesse réelle du véhicule, Limitation de vitesse et indication en cas de dépassement, Nombre d'éclaireurs, Nom de la route. 	 Vitesse réelle du véhicule, Limitation de vitesse et indication en cas de dépassement, Nombre d'éclaireurs, Nom de la route, 	 Indice de confiance éclaireur, Distance vers le prochain éclaireur, Accès au mode prévisions.

Comment choisir un thème et/ou un profil?

- Dans l'assistant de configuration au premier allumage de votre produit.
- Dans le Menu (voir p.39).

Écran à l'arrêt 4 130 6 – A6

<u>1ौ15क़</u> ★ ★ ★ ি ব 1 km ► ⊂

- Accéder au menu de paramétrage du produit (voir p.38)
- 2 Activer Coyote Assistance (voir p.44)
- ③ Vitesse réelle du véhicule
- 4 Limitation de vitesse
- 5 Nombre d'éclaireurs sur la route
- 6 Nom de la route
- Indice de confiance éclaireur (voir p.13)*
- (8) Distance ou temps vers le prochain éclaireur (réglable dans le menu)*
- 9 Accès au réglage du son (voir encadré p.19)
- 🔟 Niveau de la batterie

*Profil Expert uniquement

Thème **Classic**

MENU



ute

Description de l'interface

Écran roulant sur route principale

- 130 A6 130 A6 115 @ ★ ★ ★ @ < 1 km ▶ @
- Vitesse réelle du véhicule
- Limitation de vitesse (l'anneau passe en rouge lorsque la vitesse du véhicule dépasse la limitation de vitesse)
- 3) Nombre d'éclaireurs sur la route
- 4 Nom de la route
- (5) Indice de confiance éclaireur (voir p.13)*
- 6 Distance ou temps vers le prochain éclaireur (réglable dans le menu)*
- Proposer une correction de limite de vitesse*

*Profil Expert uniquement

Thème **Classic**



Écran roulant sur route secondaire

Lorsque vous vous trouvez sur une route secondaire, Coyote vous indique le nombre d'éclaireurs devant vous, toutes routes confondues.



Thème **Classic**

- 1 Vitesse réelle du véhicule
- 2 Limitation de vitesse (l'anneau passe en rouge lorsque la vitesse du véhicule dépasse la limitation de vitesse)
- (3) Nombre d'éclaireurs devant vous toutes routes confondues
- 4 Nom de la route
- (5) Distance maximum à laquelle se trouvent les éclaireurs*
- (6) Indice de confiance éclaireur (voir p.13)*
- Proposer une correction de limitation de vitesse*



Thème Cadran



- 1) Type d'alerte
- 2) Distance restante avant la fin de l'alerte
- 3) Progression au sein de l'alerte
- Temps écoulé depuis la dernière confirmation de cette alerte
- 5) Nombre d'éclaireurs ayant signalé cette alerte

24

Thème Classic



Les types d'alerte

Le niveau d'importance des événements présents sur la route vous est signalé par la couleur du fond de l'écran:

> Rouge: **je lève le pied**

> > Orange : j'anticipe

Vert : je roule en sécurité Lorsque votre fond d'écran est rouge, un risque avéré est signalé sur votre route. **Ralentissez!**



Événement temporaire signalé par la Communauté. À chacun d'estimer les risques qui lui semblent importants.



ZONE DE DANGER

Zone d'accidents connue comprenant ou non un radar fixe (dont radars de feux rouges). Lorsque votre fond d'écran est orange, un risque potentiel est signalé sur votre route. **Adaptez votre conduite.**



ZONE À RISQUE FRÉQUENT

Endroit où une zone à risque a été fréquemment signalée.



PERTURBATION

Votre Coyote vous avertit (ou vous avertissez) d'une zone de perturbation telle qu'un bouchon, un accident...



Taille des zones d'alertes







Les messages de **Sécurité**

Coyote répond toujours présent pour votre sécurité et vous alerte quand cela est nécessaire.

Messages de sécurité

Des messages de sécurité sont affichés au démarrage du produit et durant la conduite pour une conduite encore plus sûre.



Prévention somnolence



Pour prévenir des risques de somnolence au volant, Coyote identifie les conditions qui pourraient conduire à un assoupissement. Lorsqu'un risque est identifié, Coyote vous aide à évaluer si vous devez faire une pause, en vous indiquant certains des symptômes propres à la somnolence puis en vous demandant si vous vous sentez somnolent. Si oui, Coyote vous propose de vous arrêter.



Déclarer une nouvelle zone à risque ou une perturbation



Déclarer une zone à risque dans le sens opposé : appuyez sur 1 Déclarer une perturbation dans votre sens: appuyez sur 2 Déclarer une zone à risque **dans votre sens :** appuyez sur 3

Écran de validation de déclaration

Après avoir déclaré l'événement, il vous est possible d'annuler pendant 5 secondes.





sans toucher

Votre Coyote est équipé d'un système de reconnaissance vocale, vous permettant de confirmer une alerte par la voix.

Lorsque l'écran de validation de déclaration apparaît, il vous suffit de dire: **«Oui»** si l'événement est toujours présent **«Non»** si l'événement n'est plus présent **«Je ne sais pas»** si vous n'êtes pas sûr de la présence de l'événement. Recommandations pour l'utilisation de la reconnaissance vocale:

Bruit de fond minimal: Le système de reconnaissance vocale Coyote a été élaboré pour fonctionner dans un environnement bruyant. Toutefois afin d'assurer un fonctionnement optimal essayez d'éliminer les bruits parasites. Clarté: Parlez distinctement et naturellement.

Mode bouchons

Dorénavant votre Coyote est également à vos côtés dans les embouteillages grâce à un mode spécifique qui vous apporte l'information en temps réel dont vous avez besoin lorsque vous êtes bloqué.



- Distance restante avant la fin du bouchon
- 2 Votre progression dans le bouchon
- 3) Description de l'événement
- ④ Temps restant avant la fin du bouchon

34

Thème Classic

Pour y accéder : lorsque vous entrez dans un bouchon, votre Coyote passe automatiquement en mode bouchons.

Pour en sortir : lorsque vous sortez du bouchon, votre Coyote revient automatiquement à l'écran principal.



Thème Cadran



Mode prévisions

> uniquement en profil Expert

Le mode prévisions vous permet d'afficher les événements à venir dans les 30 prochains kilomètres sur votre route afin de rouler plus sereinement.

 $\begin{array}{c} 130 \\ 4 \\ A6 \\ \hline \\ 2 \\ \hline \\ 125 \\ 1km \\ \hline \\ \\ 5 \\ \hline \\ \\ 5 \\ \hline \\ \\ 7 \\ \hline \\ \\ 8 \\ \hline \\ 8 \\ 9 \\ \hline \end{array}$

) Description de l'événement) Nom de la route) Nombre d'éclaireurs sur la route) Limitation de vitesse) Vitesse réelle du véhicule

6) Indice de confiance éclaireur

- ⑦ Distance ou temps vers l'éclaireur le plus proche
- 8 Intervalles de distance
- Indice de confiance éclaireur dans chaque intervalle

36

Thème Classic

Pour y accéder: depuis l'écran roulant faites glisser le doigt de droite à gauche.

Pour en sortir: faites glisser le doigt de gauche à droite pour revenir à l'écran roulant.





Thème Cadran

Détail des événements

Pour obtenir le détail des événements signalés, appuyez sur la route (partie droite de l'écran).



- Temps écoulé depuis la dernière confirmation de cet événement
- Distance à laquelle se situe l'événement
- 3) Nombre d'éclaireurs ayant signalé cet événement
- ④Type d'événement

Si plus de quatre événements sont présents simultanément sur la route, faites dérouler la liste vers le bas par un glissement doigt vers le haut pour afficher plus d'évènements.

Menu

Le menu est accessible à l'arrêt en appuyant sur le bouton «Menu».



Revenir vers l'écran à l'arrêt

Pour passer d'une catégorie à l'autre dans le menu principal, faites glisser le doigt vers la gauche ou la droite.



Pour passer d'un paramètre à l'autre dans les sous-menus, faites glisser le doigt vers le haut ou vers le bas.



Mes infos

Toutes les informations vous concernant ainsi que votre produit.

Fin d'abonnement	
Indice de confiance	voir p. 13
ID COYOTE:	identifiant unique de votre boîtier
SN:	numéro de série du produit
Infos techniques	
Détails :	informations concernant votre usage du produit
Participation avancée:	transmission d'informations qualifiées
Prévention somnolence:	activation ou non du service

Personnalisation

Profil:	niveau d'information à l'écran (voir p.17)
Apparence :	aspect visuel de l'interface (voir p.16)

Présentation

Mode démo

Présentation vidéo de l'interface

Menu

Alertes zones

Chaque éclaireur contribue à la sécurité et à la prévention routière en signalant la position des zones à risque temporaire afin d'inciter l'ensemble de la Communauté à respecter la législation en vigueur.

Type de signalisation :	affichage et signaux sonores dans les zones d'alerte
Bip survitesse:	avertissement sonore en cas de dépassement de vitesse dans les zones d'alertes
Seuil d'alerte survitesse:	seuil d'activation de l'alerte sonore de survitesse dans les zones d'alerte
Bip rappel:	4 bips de rappel à intervalles réguliers dans les zones d'alerte

Pour les zones à risque fréquent uniquement :

Activation :	affichage ou non des zones à risque fréquent			
Selon heure:	zones à risque fréquent signalées uniquement au moment			
	de la journée où	elles sont réguliè	rement présentes	
Confiance éclaireur:	: niveau de confiance éclaireur (étoiles) à partir duquel les zones			
	à risque fréquent ne sont plus signalées.			
Toujours confiance: plus d'alerte lorsqu'il y a des éclaireurs (quel que soit leur niveau de confiance)	★: plus d'alerte lorsque les éclaireurs ont au moins une étoile	★★: plus d'alerte lorsque les éclaireurs ont au moins deux étoiles	*** : plus d'alerte lorsque les éclaireurs ont au moins trois étoiles	Jamais confiance: les alertes restent toujours enclenchées quel que soit le niveau de confiance éclaireur

Alertes trafic

Paramètre la signalisation visuelle et sonore à l'approche des perturbations routières et dans les bouchons.

Activation :	affichage ou non des perturbations
Type de signalisation:	affichage et signaux sonores dans les perturbations
Mode bouchons auto:	passage automatique en mode bouchons ou non

Menu

Limitations de vitesse

Ajuste l'affichage et les signaux sonores en cas de dépassement, à la limite et aux modifications des limites de vitesse.

Bip survitesse:	avertissement sonore en cas de dépassement de vitesse hors zones d'alertes	
Type signalisation:	affichage et signaux sonores en cas de dépassement de la vitesse autorisée hors zones d'alertes	
Seuil d'alerte :	seuil d'activation de l'alerte de survitesse	
Indication changement:	t: bip signalant un changement de limitation de vitesse	
Éclaireurs		
Dans les 2 sens:	prise en compte des éclaireurs également dans le sens opposé	
Bip d'actualisation: signalisation sonore lorsque le nombre d'éclaireurs est mis à jour (toutes les 5 minutes)		
ACC also and the select state of the	the second s	

Affichage du plus proche: type d'affichage de l'écart avec l'éclaireur le plus proche, en temps ou en distance

Réglages de l'appareil

Ces réglages vous permettent d'adapter le produit à votre environnement.

Écran :		
Luminosité :	réglage de l'intensité lumineuse de l'écran. (Niveau 1 = meilleure autonomie)	
Mode jour/nuit:	réduit automatiquement l'intensité lumineuse de l'écran la nuit	
Économie batterie:	intensité lumineuse de l'écran réduite elle augmente automatiquement lors d'une alerte ou d'une déclaration	
Audio:		
Bip appui écran:	un bip est émis à chaque pression sur un élément actif de l'écran (bouton)	
Reconnaissance vocale:	: activation ou non des commandes vocales	
Démarrage/arrêt auto:	paramètre le temps avant l'extinction si le véhicule s'arrête. En position "sur alimentation", Coyote s'active ou s'éteint avec la prise 12V allume cigare	
Bluetooth® :	Votre Coyote vous permet de connecter un périphérique sans fil Bluetooth type écouteurs sans fil pour moto ou antenne GPS externe. Privilégiez les produits sans fil Coyote pour une compatibilité optimale	
Activation :	activer ou non la connexion Bluetooth	
Associer appareil:	pour pouvoir connecter un appareil Bluetooth, il est nécessaire au préalable de l'associer à votre Coyote	
Remise à zéro:	restaure l'ensemble de vos paramètres 43	

Coyote Assistance



Utiliser le service Coyote Assistance:

Lorsque votre véhicule est immobilisé en raison d'une panne, ce service vous permet d'entrer en contact avec l'Assistance Coyote. Celle-ci gèrera les différents intervenants dans la procédure de dépannage de votre véhicule.

Pour en bénéficier, rien de plus simple. Il vous suffit d'activer le service sur le site www.moncoyote.com (voir conditions d'activation) puis d'appuyer sur le bouton Coyote Assistance à l'arrêt.



Pour les abonnés Coyote ayant souscrit un abonnement de 24 mois, l'utilisation du Service, Coyote Assistance est gratuite (hors frais d'assistance, nombre d'appels limité à 30 pour 2 ans).

Pour les autres cas, l'activation est facturée 3,50 euros TTC (hors frais d'assistance).

Attention, ce service n'est activable qu'en cas de véhicule à l'arrêt et en France métropolitaine.

Accessible du lundi au vendredi de 8h à 20h, le samedi de 9h à 19h (fermé le dimanche et jours fériés) et spécifiquement réservé aux pannes mécaniques, électriques ou électroniques immobilisant le véhicule et n'entrainant pas de dommages corporels. Ce service ne couvre pas les urgences médicales (maladies, blessures...).

Conditions requises pour pouvoir bénéficier du service Coyote Assistance :

- 1. Aller sur le site www.moncoyote.com
- 2. Rentrer son numéro de téléphone portable.
- 3. Accepter les conditions générales d'utilisation du service.
- Donner l'autorisation à Coyote de conserver ses données de géolocalisation pendant maximum une semaine.
- 5. Avoir fourni ses coordonnées bancaires :
 - soit au moment de l'activation du service,
 - soit au moment de la souscription à un abonnement Coyote, et avoir accepté que ces informations bancaires servent à facturer l'utilisation du service (sauf abonné 24 mois).

Précautions d'emploi/garantie

Emplacement dans le véhicule :

Vous devrez placer le boîtier impérativement derrière votre rétroviseur intérieur si votre véhicule dispose d'un pare-brise athermique (pas de réception GPS hors de cette zone). Vous devez placer votre Coyote à un endroit qui ne gêne pas votre conduite. Le Coyote n'est pas conçu pour une utilisation à l'extérieur.

Il doit être utilisé à l'intérieur du véhicule uniquement.

Transmission GSM :

Le Coyote intègre un système de transmission radio GSM/GPRS. Il convient de respecter les mêmes recommandations d'utilisation que pour un téléphone mobile.

Sécurité routière :

Afin de garder toute votre attention sur la conduite de votre véhicule, évitez de manipuler le Coyote quand vous conduisez. Le Coyote est un Assistant d'Aide à la Conduite qui n'incite pas au non-respect du Code de la Route. Aussi fiables soient-elles, les limitations de vitesse indiquées par votre Coyote ne sauraient remplacer celles dûment signalées par les panneaux indicateurs qui, seuls, font foi.

Coyote ne peut donc être tenu responsable de toute infraction fondée sur le non-respect des panneaux de signalisation.

Garantie :

Le Coyote est garanti pièces et maind'œuvre (hors batterie) pendant 24 mois à partir de la date d'achat. L'ouverture du boîtier par un technicien non habilité par Coyote System annule la garantie. Le Coyote est conforme aux exigences essentielles et aux autres conditions applicables de la Directive 1999/5/CE. Le certificat de conformité du produit est disponible sur le site web Coyote: www. moncoyote.com.

Température excessive :

Évitez de laisser votre Coyote dans un véhicule à l'arrêt en plein soleil. Une utilisation par une température supérieure à 50°C réduit considérablement la durée de vie de l'écran et de la batterie.

Batterie:

Votre Coyote disposant d'une batterie rechargeable, il est strictement interdit de l'approcher d'une flamme, sous peine d'explosion.

Contrat de licence d'utilisateur final

Le présent contrat de licence d'utilisateur final (ci-après "CLUF") est proposé par la société COYOTE SYSTEM, société par actions simplifiée au capital de 37.575,00 euros, identifiée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 482 878 139, dont le siège social est situé 5 rue Salomon de Rothschild à Suresnes (92150), représentée par son Président, domicilié en cette qualité audit siège (ci-après "COYOTE SYSTEM").

COYOTE SYSTEM se réserve le droit de modifier le présent CLUF à tout moment sans préavis. Ces modifications sont opposables à compter de leur mise en ligne et ne peuvent s'appliquer aux contrats conclus antérieurement. La dernière version du CLUF est disponible sur le site Internet de COYOTE SYSTEM à l'adresse suivante :

http://www.moncoyote.com

PREAMBULE

COYOTE SYSTEM a développé et commercialise le Terminal COYOTE GPS embarqué permettant de communiquer en temps réel à son utilisateur, abonné au Service COYOTE, des informations routières telles que les limitations de vitesse en vigueur, les sections de voie dangereuses (notamment l'état du trafic routier, zone accidentogène, zone de contrôle de vitesse) ou les points de danger précis (notamment obstacle au trafic, passage dangereux, dangers temporaires).

Le Terminal COYOTÉ fonctionne notamment grâce à un logiciel développé par COYOTE SYSTEM et dont elle est propriétaire exclusive (cl-après le «Logiciel»), qui suppose le traitement de certaines données relatives à la fois à la position de votre véhicule (latitude, longitude, vitesse et cap), à la présence de sections de voie dangereuses telles qu'elles sont enregistrées par COYOTE ou signalées par l'ensemble de la communauté composées des utilisateurs, ainsi qu'aux points de danger précis (cl-après les «Données COYOTE»).

La mise en service du Terminal COYOTE implique l'adhésion pleine et entière au présent CLUF. Ce CLUF est le seul applicable et remplace toutes autres conditions, sauf dérogation expresse, écrite et préalable de, COYOTE SYSTEM.

ARTICLE 1 – DROITS CONCÉDÉS

1.1 Par le présent CLUF, COYOTE SYSTEM concède à l'Utilisateur Final, qui l'accepte, un droit d'utilisation personnel, limité, incessible et non exclusif du Logiciel (ci-après dénommée la "Licence") selon les termes et conditions exposés ci-après.

1.2 La Licence comprend exclusivement le droit d'utiliser le Logiciel (y compris sa documentation) pendant la durée du CLUF.

1.3 La Licence ne comprend aucun transfert de propriété du Logiciel ni de l'un quelconque de ses éléments (y compris la documentation) au profit de l'Utilisateur Final.

1.4 (Utilisateur Final s'engage à ne pas décompiler, reproduire, traduire, adapter, arranger, modifier le Logiclel ainsi que la documentation y associée, même si de tels actes seraient nécessaires pour permettre l'utilisation du Logiciel conformément à sa destination.

1.5 L'Utilisateur Final s'interdit d'utiliser le Logiciel avec tout autre produit que le Terminal COYOTE.

1.6 L'Utilisateur Final s'inferdit tout acte de cession ou redistribution du Logiciel ou de sous-licence sans l'accord exprés, écrit et préalable de COYOTE SYSTEM. COYOTE SYSTEM se réserve le droit de céder le CLUF à un tiers.

ARTICLE 2 – PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

2.1 COYOTE SYSTEM déclare être titulaire de l'ensemble des droits de propriété intellectuelle sur le Logiciel et sa documentation. COYOTE SYSTEM est soit propriétaire des Données COYOTE, soit titulaire d'une licence d'exploitation de ces dernières en vertu de contrats de licence conclus avec des tiers.

COYOTE SYSTEM est titulaire exclusive des droits de propriété intellectuelle relatifs au Terminal COYOTE et au Service COYOTE. COYOTE est également seule propriétaire des données qui sont remontées automatiquement par le Terminal COYOTE ou manuellement par le Client. Vous autorisez expressément COYOTE SYSTEM à exploiter ces données dans le respect de la législation "Informatique & Libertés" conformément à l'article 8 ci-après.

L'Utilisateur Final renonce définitivement à contester directement ou indirectement la validité de tels droits de propriété intellectuelle, quels qu'ils soient, et la titularité de COYOTE SYSTEM relative à de tels droits. 2.2 Le Logiciel et sa documentation sont protégés par copyright, droit d'auteur et par les traités internationaux en vigueur.

2.3 Tout acte de l'Utilisateur Final non autorisé par la Licence constituerait donc une contrefaçon susceptible de poursuites judiciaires.

ARTICLE 3 – MISES À JOUR

3.1 COYOTE SYSTEM pourra, de temps à autre, mettre à jour le Logiciel, à distance, afin d'améliorer ses performances et corriger d'éventuelles erreurs détectées pendant l'exécution du CLUF. 3.2 Le Client s'engage à permettre la mise à jour automatique du Logiciel et à ne pas interrompre le téléchargement et l'installation des données transmises à distance par COYOTE SYSTEM.

3.3 Le Client reconnaît que, pendant le processus de mise à jour, le Logiciel ainsi que le Terminal COYOTE pourront ne pas fonctionner correctement.

ARTICLE 4 - GARANTIE

4.1 Les stipulations de la Licence sont sans préjudice des garanties accordées par la loi et les règlements en vigueur.

4.2 COVOTE SYSTEM garantit à l'Utilisateur Final que le Logiciel fonctionnera pour l'essentiel conformément aux spécifications, sous réserve de la bonne installation des mises à jour du Logiciel conformément à l'Article 3 ci-avant.

4.3 COYOTE SYSTEM ne garantit pas que le fonctionnement du Logiciel sera ininterrompu et exempt d'erreurs, ni que les éventuelles anomalies du Logiciel seront corrigées.

4.4 COYOTE SYSTEM ne saurait garantir à l'Utilisateur Final que le Logiciel est adapté à ses besoins personnels ou à un usage particulier.

4.5 COYOTE SYSTEM ne saurait être tenue responsable de la perte d'informations ou de données, ou de tout autre dommage direct ou indirect consécutif à l'utilisation du Terminal COYOTE et/ou du Logiciel.

ARTICLE 5 – ASSISTANCE TECHNIQUE

5.1 La Licence comprend le droit pour l'Utilisateur Final d'obtenir une assistance technique téléphonique gratuite (hors coût de la communication) relative à l'utilisation du Terminal COYOTE et/ou du Logiciel. 5.2 Les modalités de contact du service d'assistance technique sont exposées dans les conditions générales de vente COYOTE SYSTEM.

ARTICLE 6 – DONNÉES À CARACTÈRE PERSONNEL

6.1 Le fonctionnement du Logiciel rend nécessaire une collecte et un traitement automatisé de données à caractère personnel de l'Utilisateur Final au sens de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, ce que l'Utilisateur Final reconnâit et accepte expressément.

6.2 L'exercice par l'Utilisateur Final de son droit d'opposition à la collecte lors de l'utilisation du Logiciel constitue un obstacle à la formation du CLUF.

6.3 Le traitement automatisé de données à caractère personnel a fait l'objet d'une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés.

6.4 L'Utilisateur Final dispose d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles le concernant qu'il peut exercer sur demande écrite adressée à COYOTE SYSTEM conformément aux stipulations des conditions générales de vente COYOTE SYSTEM.

ARTICLE 7 - RÉSILIATION

7.1 La Licence sera résiliée de plein droit et sans contrepartie pour l'Utilisateur Final en cas de violation par ce dernier des obligations en découlant.

7.2 L'exercice par l'Utilisateur Final de son droit à l'effacement des données personnelles le concernant entraînera la résiliation immédiate et sans contrepartie pour l'Utilisateur Final de la Licence.

7-3 La résiliation de la Licence implique une obligation pour l'Utilisateur Final de cesser immédiatement d'utiliser le Logiciel.

ARTICLE 8 – DONNÉES PERSONNELLES -INFORMATIQUE ET LIBERTÉS

COYOTE SYSTEM s'engage à protéger les données à caractère personnel du Client.

Le Client est informé que, pour les besoins du Service COYOTE, COYOTE SYSTEM collecte et traite les données de géolocalisation du véhicule du Client (latitude, longitude, vitesse, cap, identifiant du Terminal COYOTE). COYOTE SYSTEM conserve la dernière position connue du véhicule du Client mais s'engage à ne pas conserver les coordonnées des positions antérieures dudit véhicule.

Ces données de géolocalisation sont intégrées par COYOTE SYSTEM de manière anonyme dans une base de données exploitée par COYOTE SYSTEM. Conformément aux dispositions de la loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 dite "Informatique et Libertés" et sous réserve de justifier de son identité, le Client dispose du droit de demander à ce que les données à caractère personnel le concernant soient rectifiées, complétées, mises à jour, verrouillées ou effacées si ces données sont inexactes, incomplètes, équivoques, périmées, ou si la collecte, l'utilisation, la communication ou la conservation de ces données est interdite.

Le Client dispose également du droit de s'opposer, pour des motifs légitimes, à ce que des données à caractère personnel le concernant fassent l'objet d'un traitement. Une telle opposition rendra toutefois impossible l'exécution du Contrat. Dans ce cas, les redevances mensuelles resteront dues par le Client, qui ne pourra plus utiliser le Service COYOTE.

Le Client peut exercer ces droits en envoyant un courrier postal accompagné d'un justificatif d'identité à l'adresse suivante : COYOTE SYSTEM - Informatique et Libertés - 5 rue Salomon de Rothschild 92150 SURESNES.

ARTICLE 9 – DIVERS

Le préambule ci-dessus fait partie intégrante du présent CLUF.





CEE Pour toute information, vous pouvez contacter l'organisme d'enlèvement et de traitement des déchets auquel Coyote System adhère: ECO SYSTEMES.

Le logo et la marque Coyote sont des marques déposées de Coyote System. PUG-oo-CMA-120111 © 2012 Coyote System, document v1.0, Conception graphique www.id-s.fr Bluetooth® est une marque déposée de Bluetooth SIG, Inc.